

LIGUE DE GOLF
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE



ffgolf®

VADEMECUM 2024



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

15 rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune - Tél. : 03 80 25 09 72
contact@liguegolfbfc.org - <http://www.liguegolfbfc.org>

SOMMAIRE

LE COMITÉ DIRECTEUR	3
ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE	4
PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	2
ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	3
ARBITRES	6
RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	9
CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE	10
ORGANISATION GÉNÉRALE	11
CATÉGORIES D'AGE 2024	12
<i>ÉPREUVES DE LIGUE</i>	13
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES	14
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS	16
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS	17
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTIONS MESSIEURS ET DAMES	18
CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS ET CRITÉRIUM	19
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST	21
CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES JEUNES POUSETS, POUSSINS ET BENJAMINS ; QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (CFJ) U12 ET BENJAMINS	23
CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES	27
Filles et Garçons	27
CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETS GARÇONS	29
CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES / CADETTES	31
CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF	33
GRAND PRIX JEUNES	35
<i>ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES</i>	36
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE DAMES	37
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MESSIEURS	38
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS	39
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS DAMES	40
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE U16 GARÇONS	41
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS MESSIEURS	42
INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS DAMES	43
<i>GOLF ENTREPRISE</i>	44
COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES	45
CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS	46
CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE	47
<i>GOLF FÉMININ</i>	49
CALENDRIER DES FÉMININES	50
<i>CALENDRIER COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</i>	51
CALENDRIER DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)	52
CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL DU DOUBS (25) – TERRITOIRE DE BELFORT (90) - HAUTE-SAÔNE (70)	53
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)	54
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)	55
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)	56
CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2024	57
NOS PARTENAIRES OFFICIELS	60

LE COMITÉ DIRECTEUR

Claude SCHATZ

Président

06 61 29 05 09 - schatz.claude@orange.fr

Christelle VOELKLIN

Trésorière

06 12 10 06 79 - c.vo@hotmail.fr

Françoise ERRERA

Secrétaire

06 37 44 02 65 - f.errera@yahoo.fr

Michel CORBERAND

Commission jeux – règlement - arbitrage

06 84 52 43 40 - michel.corberand@gmail.com

Yves BEURRIER

Commission Communication

réseaux sociaux

Site internet

06 81 30 06 76 - ybeurrier@orange.fr

François BOURRELLIER

Relation Comités Départementaux/clubs

06 74 50 20 16 - fbourrellier@orange.fr

Edith CYLINSKI

Responsable Féminines

06 81 04 85 96 - edcylinski@orange.fr

Paul VENTURI

Responsable - Golf Entreprises

06 71 85 26 74 - paul.venturi@orange.fr

Hafedh LIMAM

Commission Développement et Santé

06 11 30 35 84 - hafedh.limam@orange.fr

François Xavier CHATOUILLOT

Responsable Golf Seniors

03 84 85 14 28 - fx.chatouillot@wanadoo.fr

Wilfrid BOIREAU

Délégué Jeunes

06 85 68 08 71 - wboireau@femto-st.fr

Anna ROSIER

Coordinatrice jeunes/parents

06 31 28 91 69 - anna.rosier@free.fr

Frédérique ROUX

Médecin de Ligue

06 87 52 74 58 - Frederique.roux3@orange.fr

[Retour sommaire](#)

ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

CONSEILLÈRE TECHNIQUE FÉDÉRALE (CTF)

Emmanuelle GERHART (Ligue de Bourgogne Franche Comté)

06 11 67 01 97 – emmanuelle.gerhart@gmail.com

PROS RÉFÉRENTS - GROUPE DÉTECTION « U10 »

Quentin LETONDEUR (Golf Pontarlier)

06 15 16 03 29 quentin.letondeur@gmail.com

Simon FERNOUX (Golf de Mâcon la Salle)

06 81 95 75 87 – simon@horslimitesgolf.com

PROS RÉFÉRENTS – GROUPE INTERLIGUE « U12 »

Emmanuelle GERHART

Joël VEZIN (golf Prunevelle)

06 88 68 90 30 – j.vezin@wanadoo.fr

PROS RÉFÉRENTS LIGUE/COACHING GPJ et U14

Emmanuelle GERHART

Mervin ROCCHI (Golf de Prunevelle)

06 85 56 78 16 – mervinrocchi@gmail.com

DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION JEUNES

Wilfrid BOIREAU

06 85 68 08 71 - wboireau@femto-st.fr

Anna ROSIER (Coordination parents/enfants)

06 31 28 91 69 – anna.rosier@free.fr

DÉLÉGUÉ DES ÉCOLES DE GOLF

Jean-Philippe MOSSÉ

06 07 72 29 03 - jeanphilippe.mosse@wanadoo.fr

[Retour sommaire](#)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

Emilie HATTÉ

emilie.capon@gmail.com – 06 70 84 79 72

COMITÉ TERRITORIAL (25) - (70) - (90)

Frédéric RUCKSTUHL

ctgolf.nordfc@gmail.com – 06 62 92 98 59

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)

William GAY

Commercial3@fevrier.fr – 06 71 72 46 23

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE (71)

Claude LORIOT

p.golf71@orange.fr – 06 85 70 69 27

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)

François BOURRELLIER

fbourrellier@orange.fr - 06 74 50 20 16

ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

21 - Côte d'Or

- 640 Beaune-Levernois – **18 trous**
21200 Levernois contact@golfdebeaune.com
Tél. 03 80 24 10 29
- 2248 La Chassagne – **18 trous**
21410 Mâlain golfchassagne@aol.com
Tél. 03 80 40 78 57
- 881 Château de Chailly – **18 trous**
21320 Chailly s/Armançon golf@chailly.com
Tél. 03 80 90 30 40
- 106 Dijon-Bourgogne – **27 trous**
21490 Norges la Ville accueil@golfdijonbourgogne.com
Tél. 03 80 35 71 10
- 892 Pré Lamy – **9 trous**
Le Brouillard - 21390 Précý sur Thil golfprelamy@gmail.com
Tél. 03 80 64 46 83
- 617 Quetigny – **18 trous**
Rue du Golf - 21800 Quetigny quetigny@bluegreen.fr
Tél. 03 80 48 95 20
- 981 Salives – **9 trous**
Larçon 21580 Salives golfdesalives@gmail.com
Tél. 03 80 75 66 43
- 817 Venarey-les-Laumes - **compact**
24 rue M. Berthelot 21150 Venarey-les-Laumes golfdevenarey@free.fr
Tél. 03 80 96 16 41

25 - Doubs

- 94 Besançon – **18 trous**
La Chevillotte 25620 Mamirolle accueil@golfbesancon.com
Tél. 03 81 55 73 54
- 31 Prunevelle – **18 trous**
Lieu-dit Les Petits Bans
25420 Dampierre sur le Doubs golf.prunevelle@wanadoo.fr
Tél. 03 81 98 11 77
- 718 Château de Bournel – **18 trous**
Château Bournel 25680 Cubry info@bournel.com
Tél. 03 81 86 00 10
- 1474 Golf de Pontarlier – **18 trous**
La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier golfclubpontarlier@yahoo.fr
Tél. 03 81 39 14 44
- 1905 **Practice** Swin-Golf de Montenois
Route de Lougres 25260 Montenois montenois.swin@gmail.com
Tél. 03 63 48 12 77

[Retour sommaire](#)

Vademecum 2024 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

39 – Jura

- 224 Golf du Val d'Amour- **9 trous**
Chemin du Golf 39100 Parcey valdamour@bluegreen.fr
Tél. 03 84 71 04 23
- 602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier – **18 trous**
Moulin des Cuchots 39570 Vernantois info@valdesorne.com
Tél. 03 84 71 04 23
- 685 Golf du Mont Saint-Jean – **18 trous**
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Rousses info@domainemontsaintjean.com
Tél. 03 84 60 09 71
- 815 Golf de Saint-Claude - **11 trous**
Le Villars 39200 Villars Saint-Sauveur info@golf-saint-claude.com
Tél. 03 84 41 05 14
- 363 Golf du Rochat – **18 trous**
1305 Route de Noirmont 39220 Les Rousses info@golfdurochat.com
Tél. 03 84 60 06 25
- 2140 Golf des 4 Saisons – **9 trous**
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY golfdes4saisons@gmail.com
Tél. 06 15 27 19 93

58 - Nièvre

- 100 Nivernais – **18 trous**
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr
Tél. 03 86 58 04 04

70 – Haute Saône

- 416 Golf des Vosges du Sud – **18 trous**
RN57 - 70240Genevrey golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 **Practice** Swin-Golf
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux contact@les-jardins-etang.com
Tél. 03 84 68 41 05

71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**
Les Ragots - 71400 Autun autungolfclub@gmail.com
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy – **9 trous**
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy bourbon.lancy.golf@orange.fr
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône – **24 trous**
Parc de loisirs St Nicolas
71380 Chatenoy en Bresse contact@golfchalon.com
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise – **18 trous**
71210 Montchanin soulajc@club-internet.fr
Tél. 03 85 93 49 65
- 567 Mâcon La Salle **27 trous**
71260 Macon la Salle accueil@golfmacon.com
Tél. 03 85 36 09 71
- 1155 Montceau les Mines - **compact**
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines golf.montceaulesmines@wanadoo.fr
Tél. 03 85 58 38 88

Vademecum 2024 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

89 - Yonne

- | | | |
|------|--|---|
| 120 | Clairis - 18 trous
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis | golfdeclairis89150@gmail.com
Tél. 03 86 86 33 90 |
| 691 | Roncemay - 18 trous
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon | reservation@roncemay.com
Tél. 03 86 73 50 50 |
| 615 | Senonais - 9 trous
Les Ursules - 89140 Lixy | golfdusenonais@orange.fr
Tél. 03 58 45 64 09 |
| 1745 | Practice Agglomération Senonaise
12 rue de la république 89100 Sens | ecoledegolfsens@gmail.com
Tél. 06 47 92 27 63 |
| 873 | Tanlay - 9 trous
Parc du Château, 89430 Tanlay | golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr
Tél. 03 86 75 72 92 |
| 1908 | Pitch & Putt de Misery - compact
35 grande rue - 89480 Crain | golfmisery@orange.fr
Tél. 03 86 81 74 92 |
| 2536 | Golf des 4 Arpents - Practice
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau | aga.practice@gmail.com
Tél. 03 45 02 76 14 |

90 - Territoire de Belfort

- | | | |
|-----|---|---|
| 659 | Golf de Rougemont le Château - 18 trous
Route de Masevaux
90110 Rougemont le Château | golf.rougemont@wanadoo.fr
Tél. 03 84 23 74 74 |
|-----|---|---|

[Retour sommaire](#)

ARBITRES

National	GUGLU Joëlle	Roncemay
Fédéral/Formateur	CORBERAND Michel	Vosges du Sud
Fédéral/Formateur	DANTZER Nicolas	Rougemont le Château
Fédéral/délégué arbitres	RUCKSTUHL Frédéric	Prunevelle
Fédéral	PETITJEAN Evelyne	Besançon
Fédéral	SCHATZ Claude	Quetigny
Fédéral stagiaire	MARLIER Frédéric	Vosges du Sud
Ligue	BUIRETTE Hervé	Chalon sur Saône
Ligue	GRANDGUILLAUME Jacques	Prunevelle
Ligue	KALENITCHENKO Jean-Marc	Chailly
Ligue	LECOSSOIS Alain	Roncemay
Ligue	FALCOZ Guy	Bournel
Ligue	FUGAIN Thierry	Val de Sorne
Ligue	LEVET Jean-Claude	Roncemay
Ligue	PENIN Michel	Chassagne
Ligue	SCHAAF Markus	Quetigny
Ligue stagiaire	VICHERAT Catherine	
Ligue stagiaire	PESCI Denis	La Chassagne
Ligue Stagiaire	FITTE Sébastien	Bourbon Lancy
Ligue Stagiaire	LYET Alain	Besançon

Arbitres en formation 2024

Ringue Gérard	- Val d'Amour
Boivin Philippe	- Chassagne
Jaillet Joël	- AS PTT Dijon
William Gay	- 4 saisons

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER 2024

MARS

Samedi 09	Assemblée Générale de la ligue	BEAUNE
16-17	GRAND PRIX JEUNES U14 - Recommandé	RARAY
16-17	GRAND PRIX JEUNES U12 - Coaching Ligue	LYS-CHANTILLY
23-24	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	CHIBERTA

AVRIL

Vacances du 13 au 19 avril

13-14	GRAND PRIX NATIONAL U12 - Coaching Ligue	NIMES VACQUEROLLES
17-18	GRAND PRIX JEUNES U12 - Benjamin.e.s - Minimes	VAL DE SORNE
19 au 21	INTERNATIONAUX U14 G & F	CHANTILLY
20-21	GRAND PRIX ADULTES	DIJON BOURGOGNE
27-28	CHAMPIONNAT DE LIGUE/Eq Div. 1 M&D	CHAILLY
27-28	CHAMPIONNAT DE LIGUE/Eq Div. 2 Mess et Eq. 2	QUETIGNY
27-28	CHAMPIONNAT DE LIGUE/Eq Promo D & M	BESANÇON
27-28	GRAND PRIX JEUNES U12 - Benjamin.e.s - Coaching Ligue	LA WANTZENAU

MAI

Merc. 1er mai - Merc. 8 Mai - Jeudi 9 Ascension - Lundi 20 Pentecôte

02-03	TROPHEE SENIORS	AVOISE
11-12	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	RFC LA BOULIE
11-12	GRAND PRIX ADULTES	QUETIGNY
16-17	TROPHEE SENIORS	RONCEMAY
18-19	PROMOTIONS IR DAMES	EPINAL
18 au 20	CHALLENGE DE PENTECOTE	MACON LA SALLE
25-26	GP Jeunes U12 - Benjamin.e.s - Minimes	QUETIGNY
25-26	PROMOTIONS IR MESSIEURS	BEAUNE LEVERNOIS

JUIN

01-02	GRAND PRIX ADULTES	RONCEMAY
01-02	CHAMPIONNAT REGIONAL MINIMES	RONCEMAY
04 au 06	CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS LYCEE/EQUIPES D'EXCELLENCE ET SPORT PARTAGÉ	LE ROCHAT/Mt St Jean
06 -07	TROPHEE SENIORS	VAL DE SORNE
6-7-8-9	GRAND PRIX ADULTES/Omnium	PRUNEVILLE
15-16	CHPT REGIONAL U14 & QUALIFICATIONS CHPT FRANCE	CHAILLY
15-16	GRAND PRIX JEUNES U12 - Recommandé	THUMERIES
14 au 16	GRAND PRIX ADULTES	BESANÇON
22-23	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	SOUFFLENHEIM
22-23	GRAND PRIX JEUNES U12 - Benjamin.e.s - Minimes	AVOISE
22-23	PROMOTIONS IR MID AMATEURS MESSIEURS	LES BOULEAUX
28-30	PROMO A NATIONALE MID AMATEURS DAMES	SABLE D'OR
28-30	PROMO B NATIONALE MID AMATEURS DAMES	VICHY Forêt de Montpensier

[Retour sommaire](#)

Vademecum 2024 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

JUILLET

05 au 09	INTERNATIONAUX DE Belgique	WATERLOO
05 au 07	GRAND PRIX ADULTES	VAL DE SORNE
13-14	PROMOTIONS IR U16 Garçons	PRUNEVILLE
20-21	CLASSIC MID AMATEURS	DIJON BOURGOGNE
20-21	GRAND PRIX SENIORS	DIJON BOURGOGNE
20-21	PRO AM	VAL DE SORNE
21 au 26	CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES	BONDUES
27	CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS	DIJON BOURGOGNE
27-28	GRAND PRIX JEUNES U14 - Recommandé	REIMS

AOUT

20-21	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	EVIAN
21-22	MATCH U12 - STAGE PREPA INTERLIGUES	HARDELOT
23-24-25	GPJ U12 - Benjamin.e.s - Minimes Coaching Ligue	HARDELOT
24-25	GRAND PRIX ADULTES	ROUGEMONT LE CHÂTEAU
Mercredi 28	FINALE DU CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF	CHALON SUR SAÔNE
29-30	TROPHEE SENIORS	NIVERNAIS

SEPTEMBRE

07-08	CLASSIC MID AMATEURS – Station des Rousses	MONT ST JEAN / LE ROCHAT
07-08	GRAND PRIX SENIORS – Station des Rousses	MONT ST JEAN / LE ROCHAT
14-15	GPJ U12 - Benjamin.e.s – Minimes coaching Ligue	PRUNEVILLE
16-17	MASTERS SENIORS	NIVERNAIS
21-22	PROMOTION IR SENIORS MESSIEURS	BOURNEL
27-29	PROMOTIONS A NATIONALE - SENIORS DAMES	EAUZE GD ARMAGNAC
27-29	PROMOTIONS B NATIONALE - SENIORS DAMES	DIEPPE
28-29	GRAND PRIX JEUNES U14 - Recommandé	FAULQUEMONT

OCTOBRE

05-06	GRAND PRIX ADULTES	CHASSAGNE
05-06	GRAND PRIX NATIONAL U12 - Coaching Ligue	ST JEAN DE MONTS
12-13	GRAND PRIX JEUNES U14 - Recommandé	AMIENS
21 au 26	INTERLIGUES POUSSINS	BONDUES
18 au 21	CHAMPIONNAT DE France MINIMES Garçons et Cadets	GOUVERNEUR
20 au 23	CHAMPIONNAT DE France MINIMES Filles et Cadettes	SAINT MALO

[Retour sommaire](#)

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

*Ces règlements complètent les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux*

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles.

Pour les compétitions sans arbitre, une cellule de veille peut être mise en place (téléphone dédié).

Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

COMPÉTITIONS DE LIGUE PAR ÉQUIPES

Les inscriptions des compétitions par équipes sont gérées sur extranet.

NB : Un club préinscrit doit confirmer son inscription.

Inscription et règlement : 200€ par virement ou par chèque à l'ordre de la ligue de golf BFC.

COMPÉTITION DE LIGUE INDIVIDUELLE

Championnat de ligue seniors **Inscriptions : Voir règlement de l'épreuve**

HORAIRES ET RÉUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par e-mail au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

Pour les **compétitions par équipe**, la réunion des capitaines aura lieu le jour du 1^{er} tour, à l'horaire inscrit sur la feuille de départ).

RÉSULTATS

Le Comité de l'Epreuve est responsable de la proclamation des résultats. L'arbitre doit faire un rapport de tournoi de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

[Retour sommaire](#)

CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE

ORGANISATION SPORTIVE

TABLEAU OFFICIEL : Prévoir un tableau officiel **2x1 m minimum** et à l'abri des intempéries.

SECURITÉ SECOURS : Nouvelles recommandations fédérales – 1.2.1 Choix des parcours et cahier des charges.

Le club devra informer les services de secours de l'organisation de la compétition (Envoi d'un mail au SDDIS) Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

PLAN D'ÉVACUATION DU TERRAIN : Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

HEURES D'OUVERTURE

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwichs : 1 heure avant le premier départ.

SECRETARIAT : Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

STARTER : Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

RECORDING Le club doit mettre à disposition une personne pour assurer la gestion du recording et à cet effet, une salle doit être mise à disposition.

MARQUAGE DU TERRAIN

Il sera assuré par l'arbitre et/ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

PRÉPARATION DU TERRAIN

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

CHARIOTS : Un minimum de dix chariots doit être disponible

VOITURETTES : Mettre à la disposition du Comité de l'Epreuve et des Arbitres **au moins trois voiturettes**. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du comité de l'épreuve ou à l'organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

DÉPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

[Retour sommaire](#)

ORGANISATION GÉNÉRALE

PARTICIPATION DU CLUB

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

PARTICIPATION DE LA LIGUE

- 1 - La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 - La Ligue fournira les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 - La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 - La Ligue est responsable de la dotation.

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid-Amateurs, Trophée Seniors), la Ligue ne prend à sa charge les talkies que si la compétition est pourvue d'arbitres.

INDEMNISATION AUX CLUBS RECEVANT LES ÉPREUVES DE LIGUE

COMPÉTITIONS JEUNES

- **CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES & QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Indemnité Terrain : € 1200 pour les deux jours de compétition

(Journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)

Cocktail : € 400

- **FINALE DU CHALLENGE DES EG**

Indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 600 la journée

Cocktail : € 300

AUTRES COMPÉTITIONS DE LIGUE

- **Championnat de Ligue par équipe**

- Indemnité versée au club : 1 000€/jour (journée de reco gratuite la veille de la compétition)

- Cocktail : 200€ pour moins de 80 participants et 300€ pour plus de 80 participants

CAS PARTICULIER DES GRANDS PRIX, GRANDS PRIX JEUNES – CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHEES SENIORS :
Se référer au vade-mecum fédéral 1.2.1/4 – 1.2.1/5 – 1.2.1/6 -1.2.1/7.

[Retour sommaire](#)

CATÉGORIES D'ÂGE 2024

	Catégorie Nationale	Millésime	Age
U 12	Enfant	De 2024 à 2016	De 0 à 8 ans
	Poucet 1	2015	9 ans
	Poucet 2	2014	10 ans
	Poussin 1	2013	11 ans
	Poussin 2	2012	12 ans
U 14	Benjamin 1	2011	13 ans
	Benjamin 2	2010	14 ans
U 16	Minime 1	2009	15 ans
	Minime 2	2008	16 ans
	Cadet 1	2007	17 ans
	Cadet 2	2006	18 ans
	Jeune Adulte	2005 à 2003	de 19 à 21 ans
	Adulte *		de 22 à 24 ans
	Mid-amateur *		de 25 à 39 ans
	Mid-amateur 2 *		De 40 à 49 ans
	Seniors *		50 ans à 59 ans
	Senior 2 *		60 ans à 69 ans
	Senior 3 *		70 ans et plus

* Pour les compétitions en catégorie d'âge Mid-amateur et Senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais l'âge à la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.

[Retour sommaire](#)

ÉPREUVES DE LIGUE

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES

GOLF DE CHAILLY – 27 & 28 avril

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 1 Messieurs 2024 :

Besançon - Chailly – Chalon – Dijon – La Chassagne – Pruneville - Quetigny – Roncemay

Division 1 Dames 2024 :

Avoise - Bournel – Chalon – Clairis - Dijon – Luxeuil – Nivernais - Val de Sorne

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La première journée en formule **Stroke Play brut** :

Messieurs 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus

Dames 4 simples/18 trous – les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus

La seconde journée en formule **Match Play**

Messieurs : 1 Foursome et 4 simples

Dames : 1 Foursome et 2 simples

Demi-finale et finale : Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe.

Matches de barrage pour le maintien en D1 : Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur extranet au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : sur extranet 8 jours avant l'épreuve. (Date de prise en compte des index 27/03/2024).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.

Droit de jeu : 200 € par chèque ou virement à la Ligue.

PRIX

Un trophée récompensera l'équipe victorieuse.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS

GOLF DE QUETIGNY – 27 & 28 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 2 Messieurs 2024

Beaune - Bournel – Luxeuil - Nivernais – Pontarlier – Le Rochat - Rougemont – Val de Sorne

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut** - 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play** - 1 Foursome et 4 simples.

Marques de départs : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

Classement :

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales **les deux équipes victorieuses monteront en D1.**

Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7.

Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.

ENGAGEMENT

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

Inscription du club : sur extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : sur extranet huit jours avant l'épreuve (Date de prise en compte des index 27/03/2024).

Droit de jeu : **200€** par chèque ou virement à la Ligue.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS

GOLF DE QUETIGNY – 27 & 28 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre d'équipes étant limité à 10, elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Ouvert uniquement à une seule équipe par Club **qui a déjà une équipe inscrite** dans les divisions 1 ou 2.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division 1 et 2 et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

Forme de jeu préconisée :

- **Epreuve sur 2 jours** : 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

- **Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

(Les départs se feront pour chaque tour après la compétition de Division 2 ayant lieu sur le même site)

Marques de départs : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des joueurs sur Extranet huit jours avant l'épreuve (Date de prise en compte des index 27/03/2024).

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Droit de jeu : **200€** par chèque ou virement

PRIX

Trophée offert par la Ligue au Club champion des équipes 2 Messieurs de la Ligue.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTIONS MESSIEURS ET DAMES

GOLF DE BESANÇON- 27 & 28 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche- Comté.

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Compétition ouverte aux clubs qui ne sont pas en division.** (Qui n'ont pas d'équipes en division 1 ou division 2)

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : **6 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour chaque tour chez les Dames : **4 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division 2 et**

Les 2 premiers clubs Dames montent en Division 1.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : **au plus tard un mois avant l'épreuve**

Inscription des équipiers sur extranet : **huit jours avant l'épreuve** (Date de prise en compte des index 27/03/2024).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

Droit de jeu : **200€** par chèque ou virement

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS ET CRITÉRIUM

GOLF DE DIJON BOURGOGNE - SAMEDI 27 JUILLET

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs ou joueuses licencié(e)s en Ligue de Bourgogne-Franche-Comté, membres de l'Association Sportive de leur club et âgé(e)s d'au moins 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, soit le 26 juillet 2024.

CATEGORIES ET FORME DE JEU

Pour le championnat de ligue : Index de 0 à 20 : stroke play dames et messieurs

Messieurs : 3 séries

Série S1 : Age \geq 50 ans et $<$ 60 ans la veille de la compétition (né entre le 26/07/1974 et le 26/07/1964)

Série S2 : Age \geq 60 ans et $<$ 70 ans la veille de la compétition (né entre le 26/07/1964 et le 26/07/1954)

Série S3 : Age \geq 70 ans la veille de la compétition (né avant le 26/07/1954)

Dames : 1 série

Départage des ex-aequo : En cas d'égalité pour le classement scratch des séries dames et hommes, le départage se fait en play-off « Mort subite ». Pour les classements par séries S1, S2, S3 messieurs, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant, puis en play-off « Mort subite »

Pour le critérium : Index supérieur à 20 : Stableford Brut

Une série Messieurs - Une série Dames

Départage des ex-aequo : En cas d'égalité pour la première place pour la série messieurs et pour la série dames, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant, puis en play-off « Mort subite »

MODALITES de DEPART

Les départs seront donnés des repères rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Départs simultanés du 1 et du 10, en deux vagues, une le matin et une seconde l'après-midi.

(Selon le nombre d'inscrits).

Le cahier des charges des compétitions fédérales s'applique à savoir, pas de mixité ni au niveau des sexes ni au niveau des groupes.

La responsabilité des départs appartient au Comité de l'épreuve, en fonction des inscriptions :

Vague 1 le matin : Critérium : série messieurs et série dames par ordre croissant des index

Vague 2 l'après-midi : Championnat : séries S1, S2, S3 par ordre décroissant des index

Vademecum 2024 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Pour les départs de la vague 1 du matin, et seulement si des aménagements sont possibles, il sera tenu compte des couples qui jouent la compétition et/ou des joueurs qui covoiturent si kilométrage important pour se rendre sur le lieu de la compétition.

Pour les départs de la vague 2 de l'après-midi : Pour la série dames et les séries messieurs aucun aménagement pour l'ordre des départs.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont limitées à 144 joueurs.

Clôture des inscriptions : vendredi 19 juillet 2024 à minuit.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Comité le complétera en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que le Comité peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leurs inscriptions. **Les inscriptions au Championnat sont prioritaires par rapport à celles pour le critérium.**

Cliquez sur le lien : [inscription championnat de ligue seniors](#)

Visualiser le champ de joueurs : [visualisation des inscriptions](#)

Droits d'inscription : 30€ par chèque à l'ordre de SGBFC à adresser au trésorier Mr Guy BOUHOT Guy, 7 rue de la 2ème Escadre 21600 Longvic

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement.

DOTATION

- Un trophée offert par la ligue au Champion de Bourgogne Franche-Comté toutes séries confondues et une médaille au vainqueur de chaque série S1, S2, S3 messieurs.
- Un trophée offert par la ligue à la Championne de Bourgogne Franche-Comté de la série dames.
- Un lot à chaque vainqueur de série messieurs et dames.

[Retour sommaire](#)

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST

Ce règlement a été accepté par la Ligue du Grand Est et la Ligue Bourgogne Franche-Comté

PROMOTIONS INERREGIONALES ADULTES et U16 GARÇONS

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le vade-mecum national, notamment ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

Les index maximums sont impérativement fixés à :

- **28 pour les dames et 24 pour les messieurs.**
- **Pas de limite d'index** pour les U16

2. ENGAGEMENTS

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (voir vade-mecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

La date limite d'inscription d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve. Celle des **équipiers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de :

- **Deux cents cinquante euros (250€)** pour les équipes dames et messieurs
- **Cent cinquante euros (150€)** pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- **Maximum : 2 800 euros**
- **Minimum : 1 500 euros** (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- **Entre 1 500 et 2 800 euros** : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : prorata-numeris des équipes ($150 \text{ €} \times \text{nombre d'équipes engagées}$)

3. PARTICIPATION AUX FRAIS

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'étaient pas représentées lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article 2. (Ci-dessus).

Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.)

Deux cas de figure :

- a) Aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) Un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour 2 arbitres maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail : **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà**

4. FORFAITS

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf. Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg). S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

5. RESULTATS

Chaque club organisateur devra envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES JEUNES
U12 ET BENJAMINS
ET
QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (CFJ)**

GOLF DE CHAILLY 15-16 JUIN

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Ouvert aux Joueurs et joueuses de nationalité française licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2024 :

- Catégorie U12 : 12 ans et moins nés en 2012 ou après
- Catégorie Benjamins : 13 et 14 ans nés en 2010 et 2011

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION

1.2.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Les critères sont :

- L'index à la date du 3 juin 2024
- Le nombre de tours de 18 trous minimum réalisé sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du 3 juin 2024

Cet index ainsi que le nombre de tours joués sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Licenciés, dans la fiche individuelle du joueur.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL				
	U12 (nés en 2012 ou après)		Benjamins (né en 2010 et 2011)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	≤40	≤40	≤30	≤36
Minimas tours	6	6	8	8

1.2.2 QUALIFICATIONS au CFJ

Les critères sont :

- L'index à la date du 3 juin 2024
- Le nombre de tours de 18 trous minimum réalisé sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du 3 juin 2024 dont un nombre minimum en épreuve fédérale (défini dans le tableau ci-dessous)

QUALIFICATION CFJ				
	U12 (nés en 2012 ou après)		Benjamins (nés en 2010-2011)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	≤40	≤40	≤30	≤36
Minimas tours en épreuve fédérale (12 derniers mois)	4	4	6	6

1.2.3 Epreuves comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit s'acquitter du droit de jeu fédéral (35€).

2. FORME DE JEU

2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups, 18 trous/jour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.
- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

2.2 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour les trois catégories suivantes : Benjamins (garçons et filles), Poussins (garçons et filles) et Poucets (garçons et filles) ; les trois premiers scores bruts des deux tours de jeu seront récompensés et les vainqueurs seront désignés champion et championne régionale 2024.

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (5)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

Appareils de mesure de distance :

L'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Moyens de déplacements :

Dès la journée de reconnaissance officielle, les vélos, les voiturettes ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.2-2 (4)

INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

3. INSCRIPTIONS

3.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : lundi 3 juin à contact@liguegolfbfc.org

3.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 30€ – par chèque ou virement

4. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 21 au 26 juillet – GOLF DE BONDUES

4.1 RÉPARTITION DES QUOTAS

En 2024, la qualification se joue au choix des ligues en inter région ou non.

Le choix de la ligue Grand Est et Bourgogne Franche-Comté est de se désolidariser. Il n'existe donc plus de finale inter régionale.

Seuls les jeunes licenciés en ligue BFC concourront entre eux pour se qualifier et le quota se répartit comme suit.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	2	0
U12	1	1

Places supplémentaires :

Ne sont exemptés de cette épreuve que les jeunes qualifiés :

- Par le mérite jeune du mois de juin 2024 : les **40 premiers Benjamins** et les **30 premières Benjamins**, les **20 premiers U12 garçons** et les **10 premières U12 filles**.
- Par une des 12 Wild Card demandée par la ligue à la DTN

Quotas flottants :

Chaque Ligue dispose d'une **place flottante** toutes catégories confondues. (Une ligue peut retirer une place dans une catégorie pour l'ajouter dans une autre). L'utilisation ou non de ce quota sera décidé par la commission jeune de la Ligue après la date limite d'inscription du 3 juin 2024.

Joueurs qualifiés :

Les joueurs annoncés comme qualifiés au CFJ seront ceux et celles qui rentrent dans le quota défini par leur classement brut à l'issue des deux tours de 18 trous.

Au cas où un des deux tours doit être annulé, c'est le score brut de l'unique tour de jeu qui sera pris en compte.

4.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

4.2.1 La ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES Filles et Garçons

GOLF DU RONCEMAY 01-02 JUIN

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2024. **Minimes (nés en 2008 et 2009)**

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Selon les critères du règlement du **Grand Prix du Roncemay**

2. FORME DE JEU

2.1 FORME DE JEU DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour

2.2 CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité pour la première place garçon ou fille, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le règlement du Grand Prix de Roncemay

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés selon le cahier des charges des Grand Prix (cf Vademecum Fédéral) par le golf du Roncemay et seront transmis par téléphone, le site du club et de la Ligue.

3. PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour, le vainqueur (garçon et fille) se verra attribuer le titre de Champion de ligue. Les trois premières filles et les trois premiers garçons seront récompensés.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION :

La date limite d'inscription est celle du règlement du Grand Prix du Roncemay

Inscription et renseignements : <https://www.as-golf-roncemay.fr/>

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT :

Selon les droits d'engagement demandés par le golf de Roncemay

5. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

5.1 DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Le championnat régional Minimes est greffé sur le Grand Prix adulte du Roncemay

Les jeunes participants au championnat régional :

- Apparaîtront dans le classement général du Grand Prix adulte comptant pour les points des Mérites Jeune et Amateur
- Pourront cumuler les récompenses du classement du GP et du Championnat Régional
- Seront mélangés avec les adultes pour les départs.

5.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Désigné par le golf du Roncemay, idem que celui du Grand Prix

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETS GARÇONS

Coupe Yan LE QUELLEC (Minimes)

Trophée Patrick PONS (Cadets)

GOLF DU GOUVERNEUR - 18 AU 21 OCTOBRE 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions retenues à la date limite d'inscription est fixé à **156 joueurs** dont 4 wild cards (toutes catégories confondues) attribuées par la DTN.

MINIMES Garçons : 15 et 16 ans né(e)s en 2008 et 2009

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française et licenciés ffgolf, dont **l'index n'est pas supérieur à 4,4**.

74 joueurs minimum seront retenus par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.

Et les 4 joueurs ½ finaliste du Championnat de France des Jeunes Benjamins de l'année en cours qui pourront concourir pour le titre de champion de France Minimes.

CADETS : 17 et 18 ans né(e)s en 2006 et 2007

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française et licenciés ffgolf, classés au Mérite National Amateur ou dont **l'index n'est pas supérieur à 4,4**.

74 joueurs minimum seront retenus par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. Voir § 1.1-2 (4)

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Chaque catégorie effectuera ses deux premiers tours sur les deux parcours puis sera regroupée, après le cut, sur le même parcours pour jouer les deux derniers tours.

Tour 1 et 2 : Parcours Le Breuil et Montaplan

Tour 3 et 4 : Parcours à déterminer

Minimes : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Cadets : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le 1^{er} jour de l'épreuve** (voir clôture §1.1)

Toutes les inscriptions devront être effectuées directement sur le site internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par email au plus tard, la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRISE EN CHARGE

- La Ligue prendra en charge une aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition, y compris la reconnaissance de parcours.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES / CADETTES

*Trophée Ginette DUBOIS (Minimes)
Challenge NEWMAN (Cadettes)*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

SAINT MALO – 20 AU 23 OCTOBRE 2024

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions retenues à la date limite d'inscription est fixé à **78 joueuses** dont 4 wild cards (toutes catégories confondues) attribuées par la DTN.

MINIMES Filles : 15 et 16 ans né(e)s en 2008 et 2009

Championnat ouvert aux joueuses amateurs, de nationalité française et licenciées ffgolf **dont l'index n'est pas supérieur à 7.4.**

50 joueuses retenues par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription. Et les 4 joueuses $\frac{1}{2}$ finaliste du Championnat de France des Jeunes Benjamines de l'année en cours qui pourront concourir pour le titre de championne de France Minimes.

CADETTES : 17 et 18 ans né(e)s en 2006 et 2007

Championnat ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française classées au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est pas supérieur à 7,4.

20 joueuses retenues par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. Voir § 1.1-2 (4)

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Minimes : les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Cadettes : les 18 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le 1^{er} jour de l'épreuve** (voir clôture §1.1) sur le site de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Vademecum 2024 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par email au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRISE EN CHARGE

- La Ligue prendra en charge une aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

[Retour sommaire](#)

CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

FINALE RÉGIONALE GOLF DE CHALON SUR SAÔNE – MERCREDI 28 AOÛT 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

Rappel des ENJEUX et OBJECTIFS du Challenge National des Ecoles de Golf

- Développer l'approche du golf par l'activité, en situation réelle de Jeu et répondre à l'attente des jeunes
- Inciter les jeunes à jouer sur le parcours en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf
- Expérimenter différents formats de jeu (seul ou équipes, score maximum, matchplay etc...)
(cf.documents FFG du challenge sur extranet)

Objectifs et Moyens

- Animer par le jeu sur le parcours, les catégories U10/U12/U14/U16 dont l'index est compris **entre 20 et 54 (non classé)**
- Permettre aux plus jeunes joueurs de participer à une épreuve par équipes
- Inciter les Ecoles de Golf à proposer des compétitions avec les repères jeunes
- Inciter les Écoles de Golf et les clubs à mettre en place des compétitions « ludiques » pour jeunes,
- Permettre en priorité à un groupe de jeunes joueurs et joueuses des catégories U10/U12/U14/U16 de s'identifier à son club, à son école de golf et à défendre ses couleurs,
- Inciter les jeunes à découvrir la compétition et l'esprit d'équipe dans un sport individuel.

SELECTION

Clubs : La sélection se fait sur le classement régional du challenge des écoles de golf. Les 10 premiers clubs du classement régional au 15/07/2024 seront sélectionnés pour la finale. (Classement Extranet ffgolf)

Un mail de convocation sera envoyé aux clubs concernés qui devront :

- **Confirmer leur présence** à contact@liguegolfbfc.org avant le 28 juillet.
- **Donner la liste de leurs joueurs** le lundi 19 août dernier délai

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Equipers : 6 joueurs ou joueuses âgés de moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2023, inscrits dans une des 2 catégories du règlement du challenge des écoles de golf

(1^{ère} catégorie : 20 index < 53,9 2^{ème} catégorie : Index 54 : non classé)

- Index minimum à 20 pris en compte au 19 août 2024

- la somme des index des 6 équipiers doit être supérieure à 180

FORMULE DE JEU

3 Greensome en score maximum sur 9 trous. Equipes mixtes ou non au choix.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.

Le total des 3 cartes de l'équipe donnera leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte. Les distances et repères de jeu seront ceux préconisés dans le vademecum fédéral pour les U12 et Benjamins (les Minimes sont ramenés aux distances Benjamins) :

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins et Minimes	JAUNE	ROUGE

Chariots électriques, appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

Horaires de départ : Pour tous à partir de 11h00

RÉCOMPENSES

1 coupe à l'équipe vainqueur
récompenses aux 3 premières équipes (porte carte de score)
récompenses aux 4^e et 5^e équipes (sacs logotés Ligue)
récompenses de la 6^{ème} équipe (porte clé logoté Ligue)
récompenses de la 7^{ème} à la 10^e équipe (pin's logoté Ligue)

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue :

- La location du Terrain
- 1 jeton/ joueur pour l'échauffement
- Cocktail et remise des prix

[Retour sommaire](#)

GRAND PRIX JEUNES

[Site Ligue :](#)

GOLF DE VAL DE SORNE	17 & 18 AVRIL
GOLF DE QUETIGNY	25 & 26 MAI
GOLF DU CHÂTEAU D'AVOISE	22 & 23 JUIN
Golf DE PRUNEVILLE	14 & 15 SEPTEMBRE

1.2.1-5 Cahier des charges des Grands Prix Jeunes (pages 29 à 35) disponible dans le [vademecum fédéral 2024](#).

ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE DAMES

GOLF D'EPINAL – 18 & 19 mai 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Dames.

Pour les clubs et pour les équipiers : voir règlement Général du VM national.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR ÉQUIPE
PROMOTION INTER-RÉGIONALE
MESSIEURS**

GOLF DE BEAUNE – 25 & 26 mai

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Messieurs.

Pour les clubs et les équipières : voir règlement Général du VM national.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes inscrites

6 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes monteront en 4ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR ÉQUIPE
PROMOTION INTER-RÉGIONALE
MID-AMATEURS MESSIEURS**

GOLF DES BOULEAUX – 22 & 23 juin 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid-amateurs Messieurs.

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins **25 ans ou plus la veille de l'épreuve.**

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 4 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 4^{ème} division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des Équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR ÉQUIPE
PROMOTION INTER-RÉGIONALE
MID-AMATEURS DAMES**

Depuis 2022, les Promotions mid-amateurs dames sont devenues nationales

28 au 30 JUIN

Promo A : SABLE D'OR

Promo B : VICHY Forêt de Montpensier

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Ouvert aux joueuses ayant 25 ans ou plus la veille de la compétition.

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale mid amateurs dames.

Le nombre d'équipes sera limité à 36 par promotion (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

Jusqu'au 2 avril :

1. Classement au dernier mérite des clubs dames
2. Somme des points des joueuses présentes du club au mérite national Mid Amateurs Dames à la date de clôture des inscriptions des clubs
3. La date d'inscription de l'équipe.

Après le 2 avril : Arrivée des inscriptions

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

→ **Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour :**

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les meilleures scores de chaque tour sont retenus

→ **Phase finale pour la montée : 3^e jour**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play/ 18 trous par jour

Les X premières équipes par promotion jouent pour la montée en 3^e division en élimination directe : 16 clubs en tout monteront des promotions en 3^e division.

Le nombre de clubs qualifiés et la forme de jeu par promotion seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT ET DROITS D'ENGAGEMENTS

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve. **Les droits d'engagement s'élèvent à 330€**

LE COMITE DE L'EPREUVE

Le Président de la Ligue ou son représentant

Le Président de l'Association sportive du club recevant ou son représentant

Le/les représentants/s du corps arbitral.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE U16 GARÇONS

GOLF DE PRUNEVILLE – 13 & 14 juillet

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

U14 nés en 2010 ou après- **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en 2008 et 2009

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

Marquage du terrain : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

FORME DE JEU (voir Vad. FFG page 93)

Pour un maximum de 24 équipes

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs dont obligatoirement un joueur né en 2010 ou après.

Distance de jeu préconisée : Repères Benjamins

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Épreuve sur 2 jours : 5 joueurs/score maximum (9 coups par trou), 36 trous, 18 trous par jour.

Les 4 meilleures scores de chaque tour seront retenus.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification **monteront en 3ème Division**. En cas d'égalité, [voir vademecum fédéral](#)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs sur extranet : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 150 € - Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

**INTERCLUB PAR ÉQUIPE
PROMOTION INTER-RÉGIONALE
SENIORS MESSIEURS**

GOLF DE BOURNEL – 21 & 22 septembre

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors Messieurs.

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite **d'index à 24**.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 premières équipes selon l'ordre de la qualification, monteront en 4^{ème} division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription pour les clubs : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

DROIT D'INSCRIPTION : 250 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION INTER-RÉGIONALE
SENIORS DAMES**

Depuis 2022, les Promotions Seniors dames sont devenues nationales

27 au 29 septembre
Promo A : Eauze Grand Armagnac
Promo B : Dieppe

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de la compétition.

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale seniors dames.

Le nombre d'équipes sera limité à 26 par promotion (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

Jusqu'au 11 juin :

1. Classement au dernier mérite des clubs seniors dames
2. Somme des points des joueuses présentes du club au mérite national Seniors Dames à la date de clôture des inscriptions des clubs
3. La date d'inscription de l'équipe.

Après le 11 juin : Arrivée des inscriptions

FORME DE JEU

→ **Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour :**

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les meilleurs scores de chaque tour sont retenus

→ **Phase finale pour la montée : 3^e jour**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play/ 18 trous par jour

Les X premières équipes jouent pour la montée en 3^e division en élimination directe :

16 clubs en tout monteront des promotions en 3^e division.

Le nombre de clubs qualifiés par promotion et la forme de jeu seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT ET DROITS D'ENGAGEMENTS

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Les droits d'engagement s'élèvent à 360€

LE COMITE DE L'EPREUVE

Le Président de la Ligue ou son représentant

Le Président de l'Association sportive du club recevant ou son représentant

Le/les représentants/s du corps arbitral.

[Retour sommaire](#)

GOLF ENTREPRISE

COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES INTERCLUBS

1^{er} tour : Beaune -Levernois (21) – 20 avril 2024

2^{ème} tour : Vosges du Sud (70) – 8 juin 2024

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Epreuves ouvertes à toutes les associations d'entreprises.

Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.

Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale.

Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- **Être membre de l'AS** (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente.

Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / **stroke Play net** / 18 trous / jour

Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues

ENGAGEMENT

Inscriptions sur extranet :

Equipe d'AS et équipiers : 5 jours avant chaque épreuve.

1^{er} tour : Mardi 16 avril 2024

2^{ème} tour : mardi 04 juin 2024

Le montant de l'inscription est de 42 € par joueur à Beaune (1er tour) et 37 € à Luxeuil (2^{ème} tour)
(Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que pour le Championnat Fédéral).

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS

QUALIFICATIONS REGIONALES

1^{er} tour : Beaune -Levernois (21) – 20 avril 2024

2^{ème} tour : Vosges du Sud- (Luxeuil -70) – 8 juin 2024

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuves ouvertes à tous les joueuses/joueurs salariés, titulaires des Associations d'Entreprise de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté affiliées à la FFGOLF

Pour la phase finale, deux attestations devront être fournies : une certifiant l'état de salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association et une autre justifiant l'appartenance à l'AS du club.

FORME DE JEU

Dans chaque Ligue : Le délégué du golf d'entreprise organise une sélection aux dates prévues sur 2 tours en stroke play brut permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa Ligue (soit 2 hommes et 1 dame minimum). Les autres places étant attribuées par Wild Card (de la responsabilité du Délégué de Ligue).

Forme de jeu : Stroke Play Brut / 18 trous / jour

Messieurs marques Blanches

Dames marques bleues

Le score final sera effectué par addition des scores des 2 tours. En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score brut du 2eme tour. Au-delà de cette égalité, ce sera la commission sportive qui tranchera.

Le nombre de qualifié mathématiquement est de 3 joueurs dont 1 dame.

Si un joueur qualifié déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la Ligue pourront ainsi prendre part au championnat Fédéral organisé par la FFGolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions exigées par la FFGolf dans son règlement au 1er jour de l'épreuve.

ENGAGEMENT

INSCRIPTION : Sur Extranet

Equipe d'AS et équipiers : 5 jours avant chaque épreuve.

1^{er} tour : Mardi 16 avril 2024

2^{ème} tour : mardi 04 juin 2024

Le montant de l'inscription est de 42 € par joueur à Beaune (1er tour) et 37 € à Luxeuil (2^{ème} tour) (Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que pour le Championnat Fédéral).

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise

[Retour sommaire](#)

FINALE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE

Golf de PRUNEVILLE (25) – Samedi 12 octobre 2024

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat régional Golf Entreprise de la **ligue de Bourgogne Franche-Comté** est ouvert à tous les licenciés ou rattachés des Associations Sportives d'Entreprises de la ligue de Bourgogne Franche-Comté à jour dans leur cotisation et leur certificat médical validé.

Le championnat régional a pour objet de désigner en fin d'année :

- Une AS championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Une championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Un champion de Ligue du Golf d'Entreprise

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous

Messieurs marques blanches 1^{ère} Série et jaunes (autres séries)

Dames marques bleues 1^{ère} série et rouges (autres séries)

Les séries :	Femmes	Hommes
1 ^{ère} série :	0 - 15,4	0 - 11,4
2 ^{ème} série :	15,5 - 36	11,5 - 26,4
3 ^{ème} série :	-----	26,5 - 36

Les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36

ENGAGEMENT

Les golfeuses et golfeurs ayant participé à au moins trois compétitions « Etape du Championnat de Ligue » inscrites au calendrier de la Commission Golf d'Entreprise seront prioritaires à l'inscription à la Finale du Championnat de Ligue.

Le montant de l'inscription à la finale est de 37€ par personne.

Droits d'inscription : Par chèque à l'ordre de Ligue de Golf BFC - Commission Golf Entreprise
Ou par virement : RIB à demander à P. Venturi paul.venturi@orange.fr

Pour toutes les épreuves, l'index pris en compte est celui figurant dans RMS 5 jours pleins avant le début de l'épreuve.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Pour le classement par AS

Les 3 meilleurs résultats des équipiers Brut + Net sont pris en compte à chaque compétition « Etape ». Le score final de chaque AS est calculé sur les 4 meilleurs résultats de la totalité des compétitions « Etapes » jouées (4 en Bourgogne, 4 en Franche-Comté) + la Finale **afin de désigner l'AS Championne 2024.**

En cas d'égalité, voici les critères d'importance qui détermineront l'**AS vainqueur**.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions

Vademecum 2024 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

2- Meilleur 2^{ème} score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions

3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

Pour le classement en individuel

Le classement individuel sera calculé sur le total des 3 meilleures performances sur les 8 compétitions « Etape de Ligue » + le résultat de la Finale du Championnat de Ligue **afin de désigner la championne et le champion 2024.**

En cas d'égalité, voici les critères d'importance qui détermineront la Championne et le Champion de l'année.

1- Plus haut score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions

2- Meilleur 2^{ème} score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions

3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

En cas d'un nombre important de finalistes, la Commission Golf d'Entreprise se réserve le droit de limiter le nombre d'inscription à la Finale.

RÉCOMPENSES

1 trophée Dame, 1 trophée Homme et 1 trophée Equipe d'AS

Les Trophées individuels et par AS sont remis en jeu chaque année.

La golfeuse, le golfeur ou l'équipe qui aura gagné un trophée trois fois, pourra le conserver définitivement.

[Retour sommaire](#)

GOLF FÉMININ

CALENDRIER DES FÉMININES

Double Féminin

Mercredi 17 avril	Golf de Prunevelle
Mercredi 29 mai	Golf des Vosges du Sud
Mercredi 9 Octobre	Golf du Château d'Avoise

RFFC

Mardi 10 septembre	Golf de Besançon
Vendredi 14 juin	Golf du Val d'Amour

6^{ème} Ladies Cup

Mercredi 3 juillet	Golf des Vosges du Sud
---------------------------	------------------------

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

CALENDRIER DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

Challenge des EG T1	Mercredi 17 avril	Golf de Beaune Levernois
Challenge des EG T2	Vendredi 19 avril	Golf de Chailly
Challenge des EG T3	Lundi 8 juillet	Golf de Prélamy
Challenge des EG T4	Mercredi 10 juillet	Golf de Salives
Challenge des EG T5	Lundi 26 août	Golf de la Chassagne
Finale du Challenge Ligue	Mercredi 28 août	
Championnat départemental T1	Lundi 28 octobre	Golf de Dijon Bourgogne
Championnat départemental T2	Mardi 29 octobre	Golf de la Chassagne

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL

DU DOUBS (25) - TERRITOIRE DE BELFORT (90) - HAUTE-SAÔNE (70)

Challenge des EG	Samedi 30 mars	Golf de Prunevelle
Challenge des EG	Samedi 20 avril	Golf de Rougemont
Challenge des EG	Mercredi 8 mai	Golf de Bournel
Championnat Territorial	Samedi 29 juin	Golf de Pontarlier
Finale du Challenge Ligue	Mercredi 28 août	Golf de Chalon s/Saône
Challenge des EG	Samedi 21 septembre	Golf des Vosges du Sud
Challenge	Samedi 19 octobre	Golf de Besançon la Chevillotte

[Retour sommaire](#)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)

Challenge Animation + 9 T	Samedi 18 novembre 2023	Golf de Montceau les Mines
Challenge Animation + 9 T	Samedi 13 avril	Golf de Macon la Salle
Championnat Départemental Jeux de S&L	Samedi 11 mai	Golf du Château d'Avoise
Challenge Animation + 9 T	Samedi 18 mai	Golf de Chalon sur Saône
Challenge Animation + 9 T	Samedi 25 mai	Golf de Montceau
Challenge Animation + 9 T	Samedi 8 juin	Golf de Bourbon Lancy
Challenge Animation + 9 T	Samedi 29 juin	Golf d'Autun
Finale du Challenge Ligue	Mercredi 28 août	Golf de Chalon s/Saône

[Retour sommaire](#)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)

Challenge	Samedi 27 avril	Golf du Val d'Amour
Challenge	Samedi 11 mai	Golf du Val de Sorne
Challenge	Dimanche 26 mai	Golf du Mont St Jean
Challenge	Samedi 29 juin	Golf du Rochat
Finale du Challenge Ligue	Mercredi 28 août	Golf de Chalon S/Saône
Championnat Départemental	Samedi 14 septembre	Golf de Val d'Amour

Challenge T1	Samedi 23 mars	Golf de Tanlay
Challenge T2	Dimanche 13 avril	Golf du Senonais/Lixy
Challenge T3	Samedi 18 mai	Golf du Roncemay
Challenge T4	Samedi 22 juin	Golf de Clairis
Challenge T5 Et Ryder Cup	Samedi 5 Octobre	Golf de Roncemay

[Retour sommaire](#)

CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2024

CATÉGORIE	CLUBS	DIVISION	POULE	LIEUX	DATES
DAMES	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	Chanalets	17-20 mai
	Bournel	3 ^e Division	Poule D	Chanalets	17-20 mai
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	Chanalets	17-20 mai
MID DAMES	Besançon	2 ^e Division	Poule A	Divonne	27-30 juin
	Chailly	3 ^e Division	Poule B	Bitche	28 - 30 juin
SENIORS DAMES	Avoise	1 ^e Division	Poule	Soufflenheim	25-29 sept.
	Bournel	3 ^e Division	Poule B	Lac d'Annecy	27-29 sept.
U16 G	Chalon s/Saône	3 ^e Division	Poule D	Chalon sur Saône	11-14 juillet
	La Chassagne	3 ^e Division	Poule D	Chalon sur Saône	11-14 juillet
	Bournel	3 ^e Division	Poule D	Chalon sur Saône	12-15 juillet
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	Chalon sur Saône	11-14 juillet
	Val de Sorne	2 ^e Division	Poule B	Ormesson	11-14 juillet
U16 F	Dijon Bourgogne	2 ^e Division	Poule D	Campagne	12-14 juillet
MESSIEURS	La Chassagne	3 ^e Division	Poule B	Dijon Bourgogne	23-26 mai
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule B	Dijon Bourgogne	23-26 mai
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule B	Dijon Bourgogne	23-26 mai
	Chalon s/Saône	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	23-26 mai
	Chailly	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	23-26 mai
	Prunevelle	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	23-26 mai
	Quetigny	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	23-26 mai
	Roncemay	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	23-26 mai
	Rougemont	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	23-26 mai
Messieurs Eq2	Dijon Bourgogne	2e Division		Val Queven	24-26 mai

Mid Amat. Mes	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule B	Courson	20-23 juin
	Chailly	3 ^e Division	Poule D	Haute Auvergne	20-23 juin
	Chalon s/Saône	3 ^e Division	Poule D	Haute Auvergne	20-23 juin
	Chassagne	3 ^e Division	Poule D	Haute Auvergne	20-23 juin
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
	Luxeuil	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
	Nivernais	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
	Pontarlier	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
	Prunevelle	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
	Quetigny	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
	Val d'Amour	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
	Rougemont	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	20-23 juin
SENIORS MESS.	Chailly	2 ^e Division	Poule B	Ariège	19-22 sept.
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule B	Poursaudes	19-22 sept.
	Besançon	3 ^e Division	Poule D	Besançon	19-22 sept.
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	Besançon	19-22 sept.
	Avoise	4 ^e Division	Poule D	Nivernais	19-22 sept.
	Chassagne	4 ^e Division	Poule D	Nivernais	19-22 sept.
	Nivernais	4 ^e Division	Poule D	Nivernais	19-22 sept.
	Quetigny	4 ^e Division	Poule D	Nivernais	19-22 sept.
	Senonais	4 ^e Division	Poule D	Nivernais	19-22 sept.
	Val de Sorne	4 ^e Division	Poule D	Nivernais	19-22 sept.
	Rougemont	4 ^e Division	Poule F	Sarrebouurg	19-22 sept.
	Val d'Amour	4 ^e Division	Poule F	Sarrebouurg	19-22 sept.
SENIORS 2	Val de Sorne	1 ^{ère} Division		Aix Marseille	8-12 mai
	Avoise	2 ^e Division	Poule B	Macon la Salle	9-12 mai

Vademecum 2024 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

	Prunevelle	3 ^e Division	Poule B	Valence St Didier	9-11 mai
	Quetigny	3 ^e Division	Poule B	Valence St Didier	9-11 mai
SENIORS 3	Besançon	1 ^{ère} Division		Val de l'Indre	18-22 juin
	Val de Sorne	1 ^{ère} Division		Val de l'indre	18-22 juin
A.S ENTREP.	2F Open JS 25	2 ^e Division		Rennes St Jacques	2-5 mai

La ligue reçoit les Championnats de France par équipe

CLUBS RECEVANT L'ÉPREUVE	DIVISIONS	DATES
MACON	2 ^e DIVISION B Messieurs	9 au 12 mai
DIJON BOURGOGNE	3 ^e DIVISION B Messieurs	23 au 26 mai
PRUNEVILLE	4 ^e DIVISION D Messieurs	23 au 26 mai
CHAILLY	1 ^{ère} Division des équipes 2 Messieurs	22 au 26 mai
La CHASSAGNE	PROMOTION des équipes 2 Messieurs	24 au 26 mai
QUETIGNY	4 ^e DIVISION D Mid Amat. Messieurs	20 au 23 juin
CHALON SUR SAONE	3 ^e DIVISION D U16 Garçons	11 au 14 juillet
AVOISE	Trophée Mahé Intern. F Seniors 2 Mess.	19 au 21 juillet
BESANÇON	3 ^e DIVISION D Seniors Messieurs	19 au 22 septembre
NIVERNAIS	4 ^e DIVISION D Seniors Messieurs	19 au 22 septembre
VAL DE SORNE	2 ^e DIVISION B Seniors Dames	26 au 29 septembre

[Retour sommaire](#)

NOS PARTENAIRES OFFICIELS

ffgolf®



[Retour sommaire](#)



ffgolf[®]
Ligue Bourgogne
Franche-Comté